

MAIRIE de BARD

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL *Séance ordinaire du lundi 16 novembre 2020, régulièrement convoqué le 10/11/2020*

Etaient présents : Quentin PAQUET, Maire, Michelle PRESLES, première adjointe, Isabelle HUC, deuxième adjointe, Richard MAZET, troisième adjoint, Thibaut ROCHE, Mathilde LANGUE, Léa ROIRON, Marc MEUNIER, Thierry MAUDUIT, Sandra GOURBIERE, Emilie GASCARD, Patricia CHAUVE, Guy CARRON, Pascal GEORGES.

Absence (s) excusée (s) : Michel RICCOBENE.

Pouvoir : Michel RICCOBENE donne pouvoir à Sandra GOURBIERE

Secrétaire élu (e) : Emilie GASCARD.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 19 OCTOBRE 2020

Marc MEUNIER demande la correction suivante « Vergers partagés : avis favorable (12 pour – 3 abstentions) pour l'achat d'arbres à planter sur terrain communal »

Le compte-rendu modifié sera approuvé lors du prochain conseil

MODIFICATION DU TAUX DE LA TAXE D'AMENAGEMENT 2021

Le taux de la part communale de la taxe d'aménagement est actuellement de 3.5% sur l'ensemble de la commune et il est proposé au conseil de porter ce taux à 5%.

Proposition approuvée à la majorité (9 pour, 4 abstentions, 2 contre)

DEMANDE DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT DE LA LOIRE

Suite à la demande des associations Bardoises, il est prévu l'aménagement de la cuisinette du Perron pour 2 880 € HT). Le maire propose donc de solliciter une subvention auprès du Département pour 2021 (1 641.60 € soit 57%).

Proposition approuvée à l'unanimité (15)

SALLE POLYVALENTE : PLAN DE FINANCEMENT

Il est proposé au conseil de valider un nouveau plan de financement des travaux de la salle polyvalente afin de pouvoir solliciter le versement des différentes subventions.

Proposition approuvée à l'unanimité (15)

DECISION MODIFICATIVE N°6 BUDGET COMMUNE 2020

Afin de finaliser le financement de la rénovation de la salle polyvalente, il est proposé au conseil la décision modificative suivante :

• VIREMENT DE CREDIT

Fonctionnement	Chapitre	Article	Nature	Montant
Ouverture dépenses	66	6688	Autres frais	53 731,48
Réduction dépenses	023	023	Virement à la section investissement	-53 731,48
Investissement	Chapitre	Article	Nature	Montant
Réduction recettes	021	021	Virement de la section fonctionnement	-53 731,48
Ouverture recettes	13	1323	Subvention département	53 731,48

• CREDITS SUPPLEMENTAIRES

Recettes	Chapitre	Article	Opération	Nature	Montant
Investissement	13	1322	73	Subvention région	25 000,00
Investissement	13	1323	73	Subvention département	46 268,52
Investissement	13	1347	73	FSIL	-12 188,00
Investissement	13	1348	73	Fds concours LFA	7 230,00
Investissement	16	1641	73	Emprunt	100 000,00
Dépenses	Chapitre	Article		Nature	Montant
Investissement	16	1641	OPFI	Emprunt	100 000,00
Investissement	21	21318	-	Autres bâtiments publics	66 310,52

Proposition approuvée à l'unanimité (15)

CREATION DE COMITES CONSULTATIFS

Après présentation par Pascal GEORGES du rôle du comité consultatif « Transition écologique », le maire propose de :

- créer le comité consultatif « Transition écologique »
- nommer Pascal GEORGES (Président), Léa ROIRON, Patricia CHAUVE, Thierry MAUDUIT et Marc MEUNIER en membre élus
- nommer François CHATAIN, Daniel ROCHE, Stéphanie TRESSSENS, Marion MARIAC, Jérôme GACHET, Mariette PÂQUET et Christian MASSIAS en membre non élus
- créer ce comité pour la durée du mandat

Proposition approuvée à l'unanimité (15)

Il est ensuite demandé au conseil de s'engager sur les 7 mesures suivantes, auprès du pacte local du Montbrisonnais :

- Mettre en place un comité citoyen
- Relayer les initiatives de transition sur le territoire
- Mettre en place et encourager l'autostop organisé
- Proposer plus de produits bio, locaux, de saison et non carnés à la cantine scolaire
- Créer un défi « éco-famille »
- Favoriser la production d'énergies renouvelables
- Créer une plate-forme de mutualisation de matériel

Proposition approuvée à la majorité (14 pour, 1 abstention)

Après présentation par Michelle PRESLES du rôle du comité consultatif « Action Sociale », le maire propose de :

- créer le comité consultatif « Action Sociale »
- nommer Michelle PRESLES (Président), Sandra GOURBIERE, Isabelle HUC, Mathilde LANGUE, Richard MAZET, Michel RICCOBENE et Thibaut ROCHE en membre élus
- nommer Patricia FRAISSE, Dominique BRUYERE et Mathilde DURAND en membre non élus
- créer ce comité pour la durée du mandat

Proposition approuvée à l'unanimité (15)

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Suite à l'adhésion de la commune au service commun des secrétaires de mairie au 1^{er} janvier 2020, il convient de mettre à jour le tableau des effectifs : transfert du poste à LOIRE-FOREZ agglo.

Proposition approuvée à l'unanimité (15)

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- ✓ Demande d'habitants de Celle (ralentissement, problème des poubelles...) : un groupe est créé pour travailler sur ces problèmes : Quentin, Emilie, Marc et Guy
- ✓ Réflexion sur le projet « place de l'église et de l'auberge » : un groupe est créé pour commencer à travailler sur ce projet : Quentin, Richard, Guy, Michel, Mathilde, Sandra
- ✓ Distribution du Bard Echos N°20
- ✓ Prochain conseil le 14 décembre 2020

Vu pour être affiché le 19 novembre 2020, conformément aux prescriptions de l'article L.2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales

Le Maire
Quentin PAQUET

